

Réouverture des écoles : pour le député Christophe Bouillon, l'Etat doit prendre toute la responsabilité

Mahaut de Butler

4-5 minutes

Après son discours à l'Assemblée nationale mardi sur le cadre du déconfinement, le Premier ministre échange avec les élus locaux ce mercredi. Christophe Bouillon, député PS de Seine-Maritime et président de l'association des maires des petites villes, participera à cette réunion. Il demande une protection pour les élus locaux qui s'inquiètent de l'ouverture des écoles.

Vous vous êtes abstenu mardi après la présentation du plan de déconfinement, pourquoi ?

Christophe Bouillon : Ce plan de déconfinement, c'est un peu un puzzle : chaque jour il y a de nouvelles pièces. C'est vrai qu'on peut reconnaître au Premier ministre hier à l'Assemblée d'avoir mis plus de pièces que les jours précédents, mais il y a encore beaucoup de questions. Comme on dit chez nous : dans le doute, abstiens-toi.

Je suis favorable au déconfinement, c'est important pour des raisons économiques et sociales, mais il ne faut pas le faire à n'importe quelles conditions. Il faut répondre aux questions que se posent notamment les maires des petites villes, sur le financement des mesures à prendre et les responsabilités.

Le sénateur de l'Eure Hervé Maurey a déposé une proposition de loi pour soutenir les maires qui seraient mis en cause dans des plaintes. Que pensez-vous justement des maires qui refuseraient d'ouvrir les écoles ?

Au départ, la mesure visait à éviter le décrochage. Il n'est jamais bon de laisser des enfants éloignés de l'école pendant plusieurs mois. En passant, la responsabilité première, c'est celle de l'Etat qui doit garantir l'égalité au niveau éducatif. La peur bleue des maires, c'est d'avoir des soucis avec des parents d'élèves si jamais il se passe quoi que ce soit. Il faut là encore que l'Etat prenne ses responsabilités et ne laisse pas les maires seuls exposés à ce

risque.

On demande aux maires de faire beaucoup mais beaucoup ont l'impression qu'on est passés d'un casse-tête pour le gouvernement à un casse-tête pour les maires. Concrètement, on voit qu'il sont plutôt de bonne volonté. Ils ont commencé à imaginer l'école dans ces conditions particulières.

Mais on n'est pas à l'abri d'un risque ou d'une situation dont on les jugerait responsables. Il faut que les maires soient assurés que l'Etat prenne l'entière responsabilité de ce qui se passe à l'intérieur des écoles, à la fois pour les personnels mais aussi pour les enfants.

Les commerces vont rouvrir le 11 mai mais pas les cafés et les restaurants. Pour ces derniers, vous demandez encore plus de soutien que ce qui a déjà été fait.

J'ai peur que ce mois supplémentaire risque d'être le mois de trop pour beaucoup de ces commerces, et que beaucoup ne s'en remettent pas. Je demande simplement que de mars à septembre ils soient complètement exonérés de charges, pour leur permettre de retrouver de la trésorerie à partir du moment où ils pourront rouvrir.

Nous sommes une région touristique avec beaucoup de cafés et beaucoup de restaurateurs, et au moment du redémarrage on aura besoin d'eux.

Mais vous estimez que la fermeture est justifiée ?

On doit rouvrir les commerces en respectant les distanciations physiques, en imposant les conditions particulières de gel hydroalcoolique, de masques etc.

Je pense que, s'agissant des cafés et des restaurateurs, il faut trouver le moyen de rouvrir petit à petit d'ici le mois de juin ou de juillet. Mais en attendant, il faut exonérer.

Avec les beaux jours on peut avoir envie de bouger. On pourra le faire, mais pas plus de 100 kilomètres autour de chez soi.

Qu'en pensez vous ?

On n'est pas sorti du virus. Il faut éviter sa propagation. La vie des prochains mois sera encore une vie assez contrainte et l'enjeu sanitaire prime sur tout le reste. Il faut une reprise de l'activité économique dans des conditions particulières, mais surtout, il faut éviter une seconde vague. C'est ce qu'il faut avoir en tête en permanence dans les semaines et les mois qui viennent.